

12 novembre 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les échanges euro asiatiques, sur la crise financière dans le sud-est asiatique, sur les perspectives de développement économique du Vietnam, les opportunités d'affaires pour les entreprises et sur l'aménagement des procédures CSNE dans le cadre de la réforme du service national, Hanoï le 12 novembre 1997.

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Un mot d'abord pour vous prier d'excuser notre retard, mais, pour tout dire, c'était un retard qui a une bonne excuse : nous avons eu avec le Président de la République et ses principaux collaborateurs un entretien qui a été un peu plus long que prévu, mais qui a été extrêmement sympathique, chaleureux et intéressant. Je dois dire que c'est, en tous les cas, pour moi qui me suis toujours beaucoup intéressé au Vietnam, à la fois émouvant et porteur d'un sentiment d'espoir que de voir un dialogue facile se nouer et se développer.

En 1993, mon prédécesseur, le Président François Mitterrand avait fait ici une visite historique qui avait été celle de la réconciliation et aujourd'hui je souhaiterais que la mienne soit celle d'un partenariat privilégié, noué entre nos deux pays.

Il y a un peu plus d'un an, je me trouvais à Bangkok pour le premier sommet de l'Histoire entre les principaux pays de l'Asie et les pays de l'Union européenne. C'était un sommet qui, à bien des égards, était important dans la mesure où il a donné une forte impulsion à la coopération entre nos deux continents et aussi dans la mesure où il a fait prendre conscience d'une évolution du monde qui est caractérisée par la naissance, l'organisation, le développement de grands pôles de puissances économiques, culturelles et politiques, et que parmi ces grands pôles, sans aucun doute l'Asie du Sud-Est et l'Union européenne sont des plus importants. J'avais, alors, affirmé la volonté de la France d'établir des liens ou de privilégier avec l'Asie.

La France, très longtemps, a limité ses priorités d'une part à l'Europe et d'autre part à l'Afrique, également bien sûr à l'Amérique du Nord, et n'a pas attaché probablement toute l'importance qu'ils méritaient d'une part à l'ensemble du continent asiatique et d'autre part à l'Amérique du Sud. Et le sommet de Bangkok avait été, pour ce qui concerne l'Asie, un premier pas important. Aujourd'hui, répondant à l'invitation du Vietnam, qui accueille par ailleurs, et dans d'excellentes conditions, le 7ème Sommet de la Francophonie, je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à vous, responsables du monde économique, vietnamiens et français, qui bâtissez jour après jour, une relation dense, une relation riche entre nos deux pays et à laquelle je souhaite un développement important. Le Vietnam et la France pouvant constituer ensemble une sorte de moteur du développement des relations entre l'ASEAN et l'Europe.

Depuis près de dix ans, l'Asie du Sud-Est a connu un développement économique prodigieux. De nouveaux marchés se sont créés. De nouveaux partenaires économiques sont apparus, à la fois clients, fournisseurs et de plus en plus investisseurs.

clients, fournisseurs et, de plus en plus, investisseurs.

Les entreprises françaises ont su tirer parti de cette croissance et acquérir des positions solides ici au Vietnam, grâce à leur savoir-faire, à la qualité de leurs produits ou de leurs services, grâce à leur expérience.

L'année dernière, à Singapour, j'ai fixé un objectif ambitieux : le triplement de nos parts de marchés en Asie au cours des dix prochaines années. C'est ambitieux, mais c'est possible. Il s'agit bien entendu d'un cap à tenir et d'affirmer une détermination sans faille à accroître notre présence dans cette

région, la présence de nos grandes entreprises bien sûr, mais peut-être et surtout celle de nos petites et moyennes entreprises. L'augmentation de 20 % de nos exportations vers l'Asie pendant les huit premiers mois de 1997 est un signe encourageant.

Aujourd'hui, c'est vrai, certains pays de cette région traversent des turbulences économiques et financières. Naturellement nous les suivons de près. La solidarité internationale joue avec intelligence et efficacité et l'on doit en savoir gré aux dirigeants de Bretton Woods, mais j'ai confiance également dans la capacité des pays de cette région à maîtriser les déséquilibres auxquels ils sont confrontés.

Déjà, ils ont su réagir en mettant en oeuvre des politiques adaptées et ils ont pu bénéficier en acceptant les contraintes que cela impliquait de cette solidarité internationale que j'évoquais à l'instant. L'Asie du Sud-Est, j'en suis sûr, demeurera l'un des pôles majeurs de la croissance mondiale de demain. Mais ces turbulences nous rappellent combien il est important de renforcer la coopération financière internationale. C'est une de mes préoccupations. Au Sommet du G7/G8 à Lyon en 1996, j'ai souhaité que nous réfléchissions ensemble aux moyens d'assurer plus de stabilité dans un monde ouvert que nous connaissons, un monde ouvert et qui, surtout, doit le rester. Et depuis, des progrès ont été accomplis et les principales puissances industrialisées ont accepté des efforts importants dans le sens du renforcement de cette solidarité qui impliquaient la mise à la disposition de nos grandes organisations internationales Fonds Monétaire et Banque Mondiale de moyens plus importants, plus rapidement mobilisables.

Pour nous Français, le Vietnam, auquel nous rattache naturellement l'Histoire, ses bons et ses mauvais moments, est, on le dit souvent mais les choses que l'on répète sont généralement justes, une porte naturelle en Asie comme la France est une porte naturelle en Europe pour le Vietnam. C'est pourquoi et cela a été tout l'objet de nos entretiens de ce matin nous voudrions porter nos relations économiques à la hauteur de ce partenariat privilégié que j'évoquais tout à l'heure.

Depuis son ouverture économique, il a y maintenant dix ans, la France a accompagné le formidable effort de modernisation et de transformation du Vietnam. Tout d'abord en facilitant son retour au sein de la Communauté financière, internationale, ensuite en réglant le sujet toujours délicat de la dette internationale, notamment au sein du Club de Paris comme l'a très gentiment évoqué ce matin le Président de la République, enfin en accroissant considérablement son propre effort financier pour répondre aux principaux besoins du Vietnam.

Ainsi, le Vietnam est devenu le deuxième bénéficiaire au monde de notre aide financière. Un dispositif complet a été mis en place, avec des financements publics qui ont bénéficié à de nombreuses entreprises françaises, et la reprise de l'activité d'assurance-crédit par la Coface qui permet d'offrir à nos entreprises une politique de crédit beaucoup plus ouverte que celle de tous nos autres partenaires européens.

Je le signale, parce que souvent on dit que la France est toujours en retard pour ce qui concerne l'aide, notamment dans ce domaine, aux entreprises et tel n'est pas le cas, s'agissant du Vietnam.

Vous avez, vous entrepreneurs, compris très tôt que le Vietnam disposait des atouts nécessaires à une collaboration fructueuse entre nos deux pays.

Grâce à votre dynamisme, c'est au Vietnam que la France occupe la position la plus forte en Asie. Les faits sont là.

La France est au premier rang des pays européens pour l'exportation au Vietnam. Il s'agit maintenant de développer ces positions.

La France y est également le premier investisseur européen. Et ce sont ces investissements qui assureront la pérennité de notre présence ici. Plusieurs grands projets sont réalisés ou sont en bonne voie : Total investit dans le gaz et le bitume, France Télécom dans le développement du réseau téléphonique. A Ho Chi Minh Ville, Suez-Lyonnaise des Eaux travaille à des projets importants dans le domaine du traitement de l'eau. Et je suis heureux de constater également l'importance des investissements de très nombreuses petites et moyennes entreprises françaises que je tiens à saluer particulièrement, et que notre Ministre des Entreprises est venu ici soutenir. Mais je sais que vous rencontrez également des difficultés et je compte transmettre aux autorités vietnamiennes les souhaits et les préoccupations que m'ont exprimés beaucoup d'entre vous, notamment à l'occasion de l'entretien que nous avons eu hier à Paris.

Je soulignerai l'importance d'un cadre juridique clair, stable, et de procédures plus simples et plus rapides. J'en ai déjà parlé ce matin au Chef de l'Etat.

Les autorités vietnamiennes ont, sans aucun doute, la volonté d'attirer les investisseurs étrangers. Je leur ai dit et je leur dirai combien il est essentiel de simplifier les conditions de travail des entreprises qui veulent s'établir au Vietnam. C'est l'intérêt de tous, des Vietnamiens et des Français.

Au Vietnam comme ailleurs, l'une des missions des pouvoirs publics c'est de vous aider à saisir toutes les chances, à explorer toutes les perspectives du développement économique du pays. A aider toutes celles et tous ceux, c'est-

à-dire vous, Mesdames et Messieurs, qu'anime cet esprit de conquête dont nous avons de plus en plus besoin. Comme toujours, vous pouvez compter sur mon appui dans ce domaine.

Quelles que soient les difficultés ou les turbulences actuelles, et qui, croyez-moi, sont provisoires, l'Asie orientale, avec ses cultures anciennes et son nouveau dynamisme, a pris une place éminente dans le monde de plus en plus complexe et interdépendant d'aujourd'hui. Eh bien, nous devons unir nos efforts pour affirmer ici la présence amicale, coopérative, liée à un souci global de développement de la France et de ses entreprises.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Alors, Monsieur l'Ambassadeur, que je tiens à remercier particulièrement de son accueil et de la bonne préparation de ce voyage, m'a indiqué qu'il y avait une ou deux questions auxquelles je répondrai volontiers. J'espère qu'elles ont été soigneusement préparées à l'avance, comme il se doit dans ce genre d'exercice.

QUESTION - Monsieur le Président, la procédure des CSNE a permis à de nombreuses sociétés françaises d'aborder le Vietnam à un moindre coût. Le service national va bientôt être supprimé. Quelle procédure pourra être mise en place pour la remplacer, car les sociétés françaises y sont beaucoup attachées et cela a permis l'insertion facile de jeunes sur le marché du travail ?

LE PRESIDENT - Je connais bien l'intérêt que les entreprises françaises, à juste titre, portent aux CSNE. Pour faire face à ses responsabilités dans le domaine de la défense et aussi dans le domaine de la gestion des crises, la France avait besoin de moderniser son armée et de la professionnaliser. Alors, s'agissant des CSNE, d'abord cela fonctionnera jusqu'en l'an 2002, date à laquelle le service militaire sera définitivement supprimé et parallèlement sera mis en place le système du volontariat et le gouvernement prépare actuellement un projet de loi qui sera prochainement voté par le Parlement et qui précisera les modalités de ce volontariat, ce qui veut dire en clair que les CSNE continueront d'exister sous ce nom ou sous un autre et que leur nombre sera sensiblement augmenté.

QUESTION - Monsieur le Président, il semble aujourd'hui que les grandes entreprises ont mieux que les autres les moyens de s'implanter au Vietnam. Quelles mesures de soutien la France pourrait-elle mettre en oeuvre pour aider les PME, les PMI dans leurs relations avec ce pays, et je pense notamment au secteur agro-alimentaire qui peut être une occasion d'activités au Vietnam où 70% de la population est encore d'origine agricole, tandis que nos entreprises ont dans ce domaine fait la preuve de leur savoir-faire, sinon de leur excellence ?

LE PRESIDENT - Alors, le problème n'est pas dans un premier temps seulement d'aider les petites et moyennes entreprises à s'installer à l'étranger, il est d'abord de donner aux PME en

France des conditions de création et de développement très améliorées par rapport à ce que nous connaissons.

L'une des raisons de la force de l'économie allemande, c'est le nombre et le dynamisme de ses PME. Cela suppose naturellement des conditions économiques et financières intérieures suffisantes, c'est un problème que je n'aborderai pas ici.

A partir de là, il faut naturellement encourager ces entreprises et faciliter notamment par l'organisation matérielle, les contacts et les conditions de crédit, faciliter à ces entreprises l'implantation à l'étranger. Nous avons ici, et ce n'est pas un hasard, Madame la Ministre des Entreprises qui, notamment, s'occupe d'apporter à ces petites et moyennes entreprises une situation ou des solutions à leurs problèmes. Et étant par leur souplesse particulièrement adaptées au développement économique, je souhaite effectivement qu'elles puissent être de plus en plus nombreuses dans le secteur agro-alimentaire et dans les autres à apporter leur contribution à la présence française à l'étranger.

Les grandes entreprises ont aussi une responsabilité dans ce domaine. Elles doivent apporter un soutien, y compris matériel, comme on le voit dans certains pays, par exemple Singapour, aux petites et moyennes entreprises pour les aider à s'implanter et à se développer.

Mesdames, Messieurs,

L'Ambassadeur me montre fermement sa montre. Je vous remercie et vous souhaite bon appétit.